



Communiqué de Presse
Nanterre, le 21 juillet 2017

Dans le Sud, Manpower signe son 1000^{ème} CDI-Intérimaire

Manpower a signé son 1 000^{ème} CDI-intérimaire pour la région Sud en l'agence de Bordeaux il y a quelques semaines. Trois ans après la mise en œuvre de ce nouveau dispositif de flexisécurité, chacune des 160 agences de la région Sud de Manpower a signé un ou plusieurs CDI-I, franchissant ainsi le cap des 1000 contrats signés à la fin du 1^{er} semestre 2017. En sécurisant le parcours professionnel des intérimaires, le CDI-Intérimaire répond également aux enjeux de flexibilité des entreprises.

Depuis 1957, Manpower s'engage pour bâtir une flexibilité responsable en France et dans tous les bassins d'emploi. L'engagement de Manpower pour la mise en œuvre de ce nouveau chapitre de la flexibilité responsable en France s'inscrit dans la droite ligne de ses engagements historiques en matière d'innovation sociale. Depuis trois ans, les agences Manpower se mobilisent pour promouvoir ce nouveau contrat auprès des intérimaires et le nombre de CDI-I signés poursuit sa croissance.

« Manpower a été en première ligne pour que ce contrat soit créé en France. Le CDI-Intérimaire a été élaboré pour répondre aux attentes des entreprises clientes en recherche d'une flexibilité responsable sur le long terme. Nous plaçons également pour garantir la continuité d'emploi de nos intérimaires, au moyen de l'accompagnement dont ils bénéficient à travers ce nouveau dispositif », déclare Jean-François Denoy, Directeur Général de Manpower France.

L'intérimaire en CDI, Christophe Dathy, âgé de 43 ans, a signé son contrat ainsi qu'une lettre de mission pour travailler en tant qu'Assistant Middle Office à la Société Générale de Bordeaux.

De formation scientifique et passionné de langues étrangères, il a été traducteur indépendant dans l'industrie automobile et le tourisme pendant 12 ans. Il a intégré la Société Générale sur un poste d'Agent Administratif Back-Office. Son implication lui a permis d'évoluer sur son poste pour occuper aujourd'hui un poste de cadre en middle office spécialisé dans le transfert d'épargne.

« Ce qui m'intéresse dans le CDI-I c'est la sécurité et la diversité des missions que procure l'intérim. Par ailleurs, je peux bénéficier de formations pour me perfectionner et développer ma polyvalence. Ce qui me plaît, c'est apprendre et découvrir, et le CDI-I est une bonne solution pour moi car je reste ouvert à toute évolution en fonction des besoins de mon agence Manpower », indique Christophe Dathy.

Monsieur Sholasch, Responsable Ressources Humaines de la Société Générale de Bordeaux, témoigne également de sa satisfaction à l'égard de ce nouveau dispositif : « *Selon moi, le CDI-Intérimaire est un contrat dans lequel chacune des parties prenantes est gagnante. C'est pour nous le moyen de capitaliser sur les compétences acquises par Monsieur Dathy sur son poste de travail et de porter à 36 mois sa durée de présence sur le poste. C'est pour Mr Dathy un gage de stabilité et pour notre agence, le moyen de fidéliser nos intérimaires* ».

Entre deux missions, l'intérimaire en CDI a la possibilité de se former, et de monter en compétences, tout en étant accompagnée par son agence Manpower. Cette période d'intermission enrichit son parcours professionnel et lui permet de développer son employabilité.

A l'échelle nationale, Manpower a passé le cap des 5 000 signatures début juillet. Au niveau de la profession, le Prism'emploi annonçait le 12 juillet dernier, la signature du 20 000ème CDI Intérimaire.

A propos de Manpower France

Acteur majeur du marché de l'emploi depuis 60 ans, Manpower France est une marque de ManpowerGroup France qui propose aux entreprises des solutions en matière de flexibilité sous la ligne de service « Référence Intérim » de Manpower et des solutions en matière de recrutement sous la ligne de service « Conseil Recrutement » de Manpower. La ligne de service « Référence Intérim » est constituée d'un réseau de 700 agences, présentes sur tout le territoire et dans tous les bassins d'emplois, animé par plus de 3 000 collaborateurs. La ligne de service « Conseil Recrutement » est constituée d'un réseau de 70 cabinets de recrutement implantés dans les plus grandes villes de France, et animé par 250 consultants spécialisés par métiers et secteurs d'activité. Certifiée ISO 9001:2008, Manpower France emploie près de 3 600 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros en 2016.

Retrouvez toute l'actualité de **Manpower France**

www.manpower.fr - [Twitter](#) - [LinkedIn](#) - [Facebook](#) - [Viadeo](#)

Contact Presse ManpowerGroup France

Marie Elissalde - Legrand – marie.legrand@manpower.fr

01 57 66 14 43 / 06 28 74 50 95